

Le clin d'oeil de ce trimestre s'intéresse à un inventeur. Un homme au grand coeur qui un jour a eu LA BONNE IDÉE. L'idée de préserver l'essentiel : la vie. L'inventeur a un nom, Xavier Julliard, et sa création aussi, le SYAM pour Système d'Ancrage Mobile.



**Mobile**



**Rapide**



**Fiable**



**Pratique**



Voilà plus de 20 ans qu'Alain rabote et raccorde les semelles de ses clients. Vous l'aurez peut-être deviné : Alain est cordonnier. À 58 ans, il gère avec ses deux fils l'entreprise familiale. Une boutique généraliste qui au fil du temps s'est élargie à la serrurerie et la gravure.

## **9h00**

Clac, clac, clac... les rideaux métalliques de la cordonnerie Lecomte se lèvent. À l'intérieur, les salariés sont déjà au travail. Nettoyage, préparation des commandes, planning de la journée. C'est le moment où tout s'organise !

## **10h00**

Alain fait son entrée dans la boutique. Après avoir salué son personnel, il s'attaque à une tâche peu enthousiasmante, mais néanmoins obligatoire : l'administratif. Les comptes sont-ils au vert ? En cette période de début d'année, le bilan 2009 est bon, il faut préparer 2010. L'avenir ? Alain est serein. La relève est déjà bien assurée. La cordonnerie chez les Lecomte, c'est une histoire entre père et fils.

## **11h30**

La tâche ne manque pas en période hivernale. Voilà pourquoi Alain met la main à la pâte. Il n'a rien oublié de son apprentissage et de son savoir-faire. Il assure ainsi la transmission du métier à ses futurs repreneurs.

## **12h30**

Pause déjeuner pour l'un des salariés d'Alain. La boutique est ouverte non-stop jusqu'à 19h. Le chef d'entreprise veille toujours à ce que deux personnes au moins soient présentes pour accueillir les clients.

## 16h00



Une paire de bottes en cuir noir retient l'attention d'Alain. Il a besoin de colle pour fixer une toute nouvelle semelle. Cela lui rappelle qu'il va falloir en recommander.

## 17h00

Alain décide de s'occuper des commandes fournisseurs. Sereinement, il dresse la liste des produits dont il a besoin. Parmi eux, de la colle. Il y a encore quelques mois, les seuls critères de choix étaient le prix et l'efficacité. Aujourd'hui un troisième critère a fait son apparition : la santé.

Dans certaines colles, il y a des solvants. Et les solvants, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux pour la santé. Son médecin du travail l'a alerté à ce sujet. Pour l'aider dans sa démarche de décryptage des étiquettes, Alain a donc fait appel à son Service de Santé au Travail (PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord). Aujourd'hui, les colles utilisées sont sans solvants et toujours aussi efficaces. Outre son métier de cordonnier, Alain a également décidé de transmettre à ses fils, le réflexe Santé au Travail !

**Ces métiers sont dangereux et la sécurité inexistante. Trop peu se protègent, beaucoup trop se blessent. Le SYAM, c'est sa solution !**